

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2019

Approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal du 4 novembre 2019

La séance débute à 20h30 sous la présidence de Patricia ALTHERR, Maire de Challex

Date de convocation du conseil municipal : 2 octobre 2019

Présents : Patricia ALTHERR – Henri BABAZ – Brigitte FLEURY – Christian JOLIE – Denis RAQUIN – Sandrine SHAW – Fabien BELOTTI – Emmanuelle JAN

Absents ayant donné procuration : Jean-Pierre SZWED donne procuration à Brigitte FLEURY – Frédéric PERICARD donne procuration à Fabien BELOTTI

Absents excusés : David PERAY

Secrétaire de séance : Michel PETER

Approbation des comptes rendus des conseils municipaux

Le compte rendu du conseil municipal du 2 septembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

Délibérations

Pas de délibérations.

Rapport des commissions

Affaires intercommunales :

Denis RAQUIN : la réunion de septembre a été annulée. La prochaine aura lieu d'ici la fin de semaine.

Brigitte FLEURY rapporte les points saillants du dernier conseil communautaire auquel elle a assisté. Les discussions étaient centrées sur les projets et les subventions afférentes. En particulier, le projet du techno parc de Saint Genis, qui consiste à construire un bâtiment neuf respectant les normes environnementales en vigueur pour y loger des entreprises et favoriser l'emploi. Le financement de crèches a également été abordé.

Commission Affaires sociales (Patricia ALTHERR) :

Le voyage des aînés (44 participants) s'est bien déroulé. Stéphanie LOVENJAK, Michel PETER et Denis RAQUIN étaient présents. Les participants ont remercié Stéphanie pour avoir organisé cette journée et en général, pour son travail au CCAS avant qu'elle ne quitte le conseil.

Commission Communication (Denis RAQUIN) :

Accueil des nouveaux arrivants le jeudi 10 octobre. Une dizaine d'associations devrait être présente. Exposition gastronomie gessienne jusqu'au 25 octobre à la mairie.

Enfin, Denis RAQUIN est en train d'étudier la possibilité de diffuser un film sur le Queyras.

Commission Finances Budget (Michel PETER) :

La proposition de convention avec le SIEA pour le rachat de potentiels certificats d'Economie d'énergie (CEE) n'est pas très claire, en particulier les sommes qui reviendraient à la commune si des projets générateurs de CEE y étaient effectués. Nous sommes dans l'attente de réponse du SIEA.

Rencontre avec une société qui effectue des relevés thermographiques avec un drone (ORAEDRONE) la semaine dernière. La commune n'a pas de besoin en la matière pour le moment, mais gardera les références de ce prestataire de service au cas où.

Prochaine commission finances le 28/10 à 19h00.

Commission Voirie (Patricia ALTHERR) :

Les travaux de mise en séparatif des réseaux des eaux sont en cours.

Brigitte FLEURY fait remarquer qu'il serait opportun de mettre provisoirement quelques panneaux stop à certains endroits où ces travaux rendent la circulation difficile. Patricia ALTHERR confirme qu'une fois que les travaux de la place du Poizat seront achevés, la configuration d'avant ces travaux sera remise en place.

Michel PETER attend une réponse de MARKOSOL pour confirmer la réfection du marquage au sol sur certaines sections qui ne seront pas impactées par les travaux de mise en séparatif.

La demande de déplacement de l'arrêt de bus rue du château a été discutée avec les TPG. Ceux-ci demandent 3 000 CHF pour déplacer le poteau. Le problème est l'absence de trottoir le long de la rue ce qui rend ce déplacement peu envisageable.

Commission Bâtiment :

RAS

Commission Personnel (Patricia ALTHERR) :

2 personnes en CDD ont été embauchées pour pallier les absences de deux agents.

La remplaçante au poste de comptable travaille 4 heures par semaine (avec un cumul des mêmes fonctions à Pougny et Collonges) et arrive à gérer la charge de travail.

Le contrat de Lisa NOVELLA arrivera à échéance fin octobre et il convient d'examiner ses conditions au cours d'une commission personnel qui aura lieu sous peu. L'objectif est de valider les conditions de renouvellement au conseil de novembre.

Commission Urbanisme (Patricia ALTHERR) :

L'enquête publique du PLUiH est en cours. Il est très difficile de donner des réponses à certains dossiers, attendu qu'un PLU est en place, et que le nouveau PLUiH n'est pas encore voté.

Commission Associations (Fabien BELOTTI) :

Le conseil supporte la proposition de la commission concernant deux subventions exceptionnelles pour la Lyre qui a organisé la Vogue (1500 €) et pour le foot et la célébration des 100 ans de l'USC (2500 €). Ces montants seront pris sur la réserve du budget associations. Ces deux subventions feront l'objet d'une délibération au mois de novembre.

Le traitement du terrain de foot doit être refait.

Le bal de la jeunesse s'est bien passé. Le nouveau bureau a bien travaillé. La gendarmerie était présente dans le village pour procéder à des contrôles pendant l'évènement.

La réunion pour établir le calendrier des fêtes aura lieu le 24 octobre à la Salle Jean-Antoine LÉPINE.

Michel PETER évoque le fait que les associations de Challex qui ont fait vivre « le four » pendant des années ne le feront plus dans le futur. Il convient donc de réfléchir au moyen de faire perdurer cet évènement chalaisien dont l'organisation est très contraignante, mais qui constitue une partie du patrimoine communal.

Commission Éducation (Sandrine SHAW) :

Le prochain conseil d'Ecole aura lieu en novembre.

Les familles ont reçu un courrier pour les convier à une réunion publique sur le thème de la dyslexie visuelle le 14 octobre à la salle des fêtes de Thoiry.

Le sondage sur la possibilité de création d'un centre de loisirs (qui utiliserait les infrastructures scolaires de Challex pendant les mercredis et les vacances) a compté 50 réponses sur 103 familles sollicitées. « Familles Rurales » ou l'IFAC pourraient organiser un tel centre, mais demanderait respectivement 27 000 et 24 000 € de participation à la mairie, ainsi que 2.60 € par heure de participation aux parents. Cela correspondrait à un coût de 540 € par enfant.

Questions diverses

Patricia ALTHERR informe que l'appartement au-dessus de l'école a été visité pas une institutrice qui partage son temps entre Saint Genis, Challex et Cessy.

Michel PETER demande si on pourrait étudier la mise en place de tri sélectif à l'arrière de la Salle Jean-Antoine LÉPINE. Le bruit pour les riverains ne serait pas pire qu'aujourd'hui. Mais c'est l'accès qui est difficile pour les services d'éboueurs, à cause de la barrière à l'entrée du parking.

Le conseil se félicite de la réouverture de la boulangerie et souhaite bon vent à Véronique MOTTIER.

Christian JOLIE fait part au conseil de sa frustration d'avoir vu son article dans la Petit Chalaisien d'octobre « amputé ». Patricia ALTHERR lui fait remarquer que seules trois lignes ont été supprimées, qui étaient l'invitation à une réunion politique en vue des prochaines élections. Elle note en outre que les articles de Christian JOLIE ont toujours été publiés intégralement (à part les corrections des fautes d'orthographe). Enfin, la Sous-Préfecture, auprès de laquelle Christian JOLIE s'est plaint, a confirmé que Challex ayant moins de 3500 habitants, et en l'absence de règlement intérieur du Conseil Municipal pour la publication du Petit Chalaisien, le Maire peut « demander la modification du texte ou refuser de le publier ». Christian JOLIE ne partage pas l'avis de la Sous-Préfecture.

La séance est close à 22h26.

